



ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BATIMENT

TP 00467 – NIVEAU III

RNCP31116

2020

Nombre de stagiaire inscrits à l'examen : En cours

Taux de réussite : En cours

FORMATION DISPENSÉE PAR FORMATSUD DEPUIS NOVEMBRE 2019

DERNIERES DONNEES NATIONALES 2019 :

Taux d'accès à l'emploi : 78,9%

Taux d'emploi occupé à 6 mois : 66,8%

Taux d'emploi pérenne : 35,2%

Objectifs de la formation :

Maîtriser les éléments principaux d'une installation (les circuits électriques, les protections, les commandes d'éclairage ...)

Respecter les normes de prescription ((NF C 15-100)

Utiliser les outils d'aide à la réalisation (les différents types de schéma)

Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Prérequis :

Maitriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire. Bonne acuité visuelle.

Public :

Tout public

Admission, modalité et délai d'accès :

Les admissions : sur dossier en entrée permanente.

Les étapes d'admission :

- ▶ Examen du dossier, tests de positionnement et entretien individuel.



Les moyens mis en œuvre :

Le centre de formation dispose d'une salle de séances théoriques ainsi que des cabines aménagées pour la mise en pratique.

Chaque stagiaire à sa cabine et en a la responsabilité.

La formation est assurée par un formateur expert et référent pédagogique.

Mise à disposition des produits et outillages nécessaires au déroulement de la formation.

Mise à disposition d'appuis techniques.

Les étapes du programme de la formation sont expliquées de manière théorique et pratique par le formateur.

Celles-ci sont ensuite appliquées en situations réelles par le/la stagiaire.

Horaires :

Le lundi: 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Les Mardi – Mercredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00

Le jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Le vendredi : 8h00-12h00

Evaluations :

Le suivi pédagogique est effectué en « **continu** ». Une « **carte de progression individuelle** » est attribuée à chaque stagiaire en début de formation. Celle-ci nous permet d'évaluer la progression et la compréhension du stagiaire et elle est complétée par le formateur grâce aux entretiens techniques individuels, QCM, mises en situation, exercices pratiques en cabine.

A l'issue de la formation, le/la stagiaire garde un exemplaire tamponné et signé de cette carte, justifiant ainsi la maîtrise acquise lors de son parcours.

Sanction de la formation :

Un « **titre professionnel** » est délivré suite à la réussite de l'examen effectué en fin de formation.

Le métier « d'Électricien d'équipement »

L'électricien du bâtiment est traditionnellement chargé de l'équipement électrique des constructions. Dans le cadre d'un plan de rénovation, l'électricien remplace également les installations anciennes pour les rendre conformes aux nouvelles normes. En se basant sur les plans, l'électricien détermine l'emplacement des éléments de l'installation électrique. Il procède ensuite à la pose des câbles, des fils, des tableaux ou des armoires électriques et des prises. Tous les travaux de mises aux normes de sécurité électriques lui incombent également. Les activités de l'électricien du bâtiment couvrent un grand nombre d'installations différentes. Sur les chantiers importants, l'électricien se réfère aux schémas de montage et aux plans établis par les architectes ou les ingénieurs. Après la mise en service, il est le plus souvent chargé de la maintenance. Les automatismes (domotique) sont aujourd'hui très appréciés et représentent un renouvellement du travail de l'électricien. Tous ces marchés requièrent une technicité ;



TITRE PROFESSIONNEL ELECTRICIEN D' EQUIPEMENT DU BATIMENT

Blocs de compétences

Celui-ci est composé de deux différents modules nommés « Certificats de compétences professionnels »

CCP 1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

CCP 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Débouchés et suite de parcours

- Electricien ;
- Electricien bâtiment ;
- Monteur électricien ;
- Installateur électricien ;
- Tableautiste en électricité.
-

Passerelles :

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.



DEROULEMENT

Durée de la formation : 1195 heures

Période d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel

BLOC 1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

Réalisation de l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée

Réalisation de la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée

Réalisation de la distribution d'une installation électrique triphasée

Réalisation des vérifications et de la mise en service d'une installation monophasée

Assistance des vérifications et de la mise en service d'une installation triphasée

MODULE 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Pose et raccordement des matériels des systèmes de sûreté et sécurité

Pose et raccordement des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment

Installation des équipements thermiques

Installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment